



15 MARS 2024

EN GRÈVE ET À PARIS POUR UN HÉRITAGE SCOLAIRE DES JOP !



LA GUERRE SCOLAIRE
EST VIVE

P. 6



DOSSIER PROGRAMMES
CERTIFICATIONS

P. 7-10



#EPS2024
SUR LE TERRAIN

P. 11



SECTIONS
SPORTIVES SCOLAIRES

P. 12

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

OGM, MOI NON PLUS

En pleine mobilisation du monde agricole et à quelques jours du salon de l'agriculture à Paris, le parlement européen « va se prononcer sur un règlement facilitant à l'extrême la délivrance d'autorisations de mise sur le marché pour des végétaux obtenus grâce aux nouvelles techniques d'édition du génome (NTG). » (La Tribune, 02/02). En d'autres termes, il s'agit de « supprimer toute évaluation, toute traçabilité et étiquetage des OGM dits « nouveaux » (...) » (La confédération paysanne, 6/02). Déjà en décembre, « l'ANSES remet[tait] en cause les critères de dérégulation des nouveaux OGM », estimant « que les choix de la Commission européenne [n'étaient] pas scientifiquement fondés » (Le Monde, 22/12/23).

LIVRAISON XXL POUR AMAZON

« EDF livre ses centrales nucléaires à Amazon » (Le canard enchaîné, 14/02). Ainsi, l'électricien français a « décidé de miser sur Amazon pour assurer la maintenance prédictive ». L'intelligence artificielle sera chargée de recenser l'état du « million de pièces différentes » que compte un réacteur nucléaire. « Ce contrat est en tout cas une aubaine à la veille de l'entrée en vigueur du Data Act, à partir de septembre 2025, qui vise à casser le monopole des trois géants du Cloud, dont son groupe fait partie avec Google et Microsoft » (L'Humanité, 14/02). « Toutes les données nucléaires aux mains d'une entreprise US » (Le canard enchaîné, 14/02), un problème ? « Les principaux acteurs industriels concernés constatent et regrettent qu'aujourd'hui, aucune offre française ne soit capable de rivaliser avec les Américains pour accompagner une entreprise comme EDF » (France info, 13/02).

Pourtant, le recours à la sous-traitance avait déjà montré ses limites certains hivers où les travaux avaient pris suffisamment de retard pour mettre en péril la fourniture énergétique nationale. « Très vite, limiter l'externalisation, réintégrer les compétences chez les donneurs d'ordre, Orano et EDF. Ces deux mesures, d'urgence, devraient faire consensus, aller de soi » (Fakir, juillet-août 2021).

La
chronique
de

Castor et Paul Luxé



Privé de repères

- **Eva Luatton** : Papa, c'est quoi cette histoire de privé ? Mon lycée, il est public, en tout cas, il est ouvert au public. Enfin, quand je dis ouvert au public, je veux dire qu'en sonnant à la loge, si on est attendu, on peut rentrer. Pourquoi tout le monde parle des établissements privés en ce moment ?
- **Son père** : De mon temps, sous Savary, on parlait d'école libre. Ça varie.... pas, et moi aussi j'y comprenais rien, car mes copains qui étaient chez « les frères des écoles chrétiennes », avec le catéchisme et les devoirs surveillés, en fait ils avaient moins de liberté que nous à l'école publique, laïque et gratuite.
- **Eva** : Mais du coup, si ce sont les enfants des plus riches ou les enfants de même confession qui sont dans ces établissements, ils sont privés... de mixité ? En privé, c'est ce qu'on se dit !
- **Son père** : Tu as un regard légèrement oblique. Sur les bancs publics de ton école, il n'y a pas que des patibulaires. C'est pathétique, mais l'école communale est de moins en moins commune.
- **Eva** : Et toi tu penses que les responsables de ministère public qui réduisent les écoles publiques aux absences des enseignant-es, ils devraient s'excuser ?
- **Son père** : Oui mais avec des excuses publiques !
- **Eva** : C'est sûr ! De toute façon, un ministre qui s'exprime sur une chaîne publique, c'est un ministre qui ne peut pas choisir son public.
- **Son père** : Alors, si tu vises AOC, c'est évident que niveau mensonge public, on ne peut pas dire qu'elle se prive la Gaillarde !
- **Eva** : Eh papa, AOC, si on regarde l'Appellation de ses Origines sociales, notre Gabriel Atable, il n'en fera pas un fromage, mais il ne pourrait pas mieux la Contrôler ?
- **Son père** : Oui, avec une mise au ban, tout en la maintenant sur les bancs du gouvernement ! ... en tout cas Nicole Belloubet se retrouve reprise de justesse.

/ SOMMAIRE /

News //2

- Et pendant ce temps là
- La chronique de Castor et Paul Luxé

Édito //4

- 4 ministres en 18 mois, triste record pour l'éducation nationale
- Relayons l'adhésion

Actions //5

- 8 mars, 15 mars, 19 mars pour revendiquer plus d'égalité, plus et mieux de services publics, d'école, d'EPS et de sport scolaire

ÉCOLE //6

- La guerre scolaire est vive !
- L'éducation, une marchandise comme une autre ?

Dossier : Les programmes et certifications, des enjeux d'avenir //7-10

#EPS2024 sur le terrain //11

- Les flammes de l'EPS, tous et toutes à Paris le 15 mars
- Éducation : le « choc des actions » !

Éducation //12

- Sections sportives scolaires (SSS) : nouvelle circulaire

Santé //13

- Protection sociale complémentaire (PSC) : signature de l'accord ministériel

Actualités //14-16

- Jeunesse et sports : retour vers le futur !
- Mutations 2024
- Un grand humaniste s'est éteint
- Mélinée et Missak Manouchian au Panthéon
- EPS et Palestine



L'ENVERS DU DÉCOR

Beaucoup de collègues et d'étudiant-es suivent les Soirées de l'EPS. Celles-ci traitent de sujets variés mais toujours en rapport direct avec les spécificités de notre métier, les problématiques rencontrées quotidiennement par la profession.

Si quelques centaines de personnes suivent ces émissions en direct (sur notre webinaire ou sur Facebook), certains replays recensent plusieurs milliers de vues. La qualité du contenu est reconnue, et si nous avons pu rencontrer des soucis techniques lors des premières saisons, nous voici au point ! Ces Soirées, orchestrées par le groupe Educ du SNEP-FSU, demandent malgré tout une préparation minutieuse et chronophage pour contacter les intervenant-es, organiser la soirée tant sur le fond que sur la technique.

Soyons fier-es de notre outil syndical, qui permet à la fois de défendre notre discipline et la profession, mais aussi de proposer au débat des sujets constitutifs de la vie de l'EPS !



@ dominique.parville@snepsfu.net





**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

RELAYONS L'ADHÉSION !

Syndiqué-es au SNEP-FSU, nous sommes engagé-es pour améliorer l'EPS et le métier. La campagne #EPS2024 bat son plein, la grève du 15 mars se prépare activement.

Pour renforcer les revendications (École, EPS, sport scolaire et sport) nous vous appelons à discuter dans vos équipes de la syndicalisation.

« Adhérer pour renforcer l'action : pourquoi pas ? » : une question pour ouvrir la discussion. Car renforcer le SNEP-FSU c'est se donner plus de force pour gagner ensemble.

Édito

ALERTE aux REGRESSIONS en EPS !

Plusieurs établissements alertent sur les impacts des groupes de niveaux sur l'EPS (soutien natation supprimé, ou transformé en « pacte », moins d'heures pour les sections sportives scolaires⁽¹⁾, emploi du temps EPS relégué au profit des alignements, etc...). Nous appelons à alerter les sections départementales, académiques et nationale du SNEP-FSU pour ne pas laisser faire.

(1) la circulaire du 15/12/2023 sur les SSS rappelle : « Les 3 heures dévolues à la section sportive scolaire sont partie intégrante de la Dotation Horaire Globale de l'établissement »



4 MINISTRES EN 18 MOIS, TRISTE RECORD POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Une école publique en crise que le gouvernement veut continuer d'abattre. Amélie Oudéa Castéra aura cumulé les faux pas, les provocations, le mépris depuis son arrivée au ministère ENJSJOP. 4 semaines auront suffi à alimenter la colère des enseignant-es déjà bien échaudé-es par les épisodes précédents et la déconsidération de leur travail. La moitié des enseignant-es de collège était en grève le 1^{er} février et de nombreux personnels ont participé à la semaine d'actions qui s'est déroulée du 5 au 9 février. Le remaniement aura eu le mérite de rétablir 2 ministères de plein exercice, mais le SNEP-FSU continue de se questionner sur les politiques sportives menées précédemment par AOC et sur le rôle de l'Agence Nationale du Sport devenue le véritable patron des personnels J&S. AOC, lors de son discours de passation, réaffirme que le sport à l'école est la mère des batailles, le SNEP-FSU dit oui le sport de l'EPS et le sport scolaire !

La nouvelle ministre doit prendre la mesure de la crise que traverse l'éducation nationale en revenant ou suspendant des décisions prises par ses prédécesseur-es pour l'éducation : mesures choc des savoirs, réforme voie pro, projet de réforme de la formation initiale. Elle doit rouvrir le dossier salarial et prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail. Madame Belloubet avait démissionné de son poste de rectrice en 2005 pour protester contre le manque de moyens. La situation ne s'est pas arrangée. L'annulation des suppressions de postes et l'ouverture de listes complémentaires conséquentes devraient faire partie des premières mesures !

Chacun-e au gouvernement se défend de vouloir effectuer un tri social, de renforcer la ségrégation, il s'agit de le prouver, le SNEP-FSU attend des mesures concrètes pour faire réussir tous-tes les élèves de l'école, publique, laïque, gratuite et obligatoire.

Édito écrit le 13 février 2024

Ce bulletin contient
un encart

@ coralie.benech@snepsfu.net



8 MARS, 15 MARS, 19 MARS

POUR REVENDIQUER PLUS D'ÉGALITÉ, PLUS ET MIEUX DE SERVICES PUBLICS, D'ÉCOLE, D'EPS ET DE SPORT SCOLAIRE

Remaniement ou non remaniement, le gouvernement a décidé d'avancer tête baissée sur de nombreux sujets. Les seules revendications sur lesquelles il aura cédé dans les différentes luttes sont celles d'une partie des agriculteurs-rices, comme la suppression de la hausse de la taxe sur le gazole non routier ou encore l'utilisation des pesticides, mesures allant à l'encontre de l'intérêt de la population et de la planète. Pourtant, les problématiques centrales des derniers mouvements sont celles des salaires et du pouvoir d'achat, toujours plus défavorables aux petits salaires et aux femmes (pensions, temps partiels etc..).

Le 8 mars, en se mobilisant pour le droit des femmes, on se mobilise pour l'amélioration des conditions de travail pour toutes et tous, en luttant contre les rémunérations au mérite, en faisant valoir l'idée de carrières au rythme le plus favorable, on se mobilise pour plus d'égalité salariale et pour mieux de services publics.

La feuille de route de Gabriel Attal sur l'ensemble des dossiers va venir renforcer la destruction des services publics, accentuant encore plus les inégalités. Participer massivement à la grève féministe du 8 mars et aux actions du 19 mars doit permettre d'inscrire un mouvement dans la durée, pour plus et mieux de services publics.

Le passage d'Amélie Oudéa Castéra au ministère de l'Éducation nationale nous aura rappelé à quel point toute une partie de nos gouvernant-es est hors sol et déconnectée de notre réalité. Le mépris affiché pour le travail ou encore pour celles et ceux qui n'en ont pas (RSA, assurance chômage) prouve, s'il le fallait encore, que les politiques menées en France aujourd'hui visent à rendre plus riches celles et ceux qui le sont déjà et à appauvrir les autres. L'amélioration de l'accès et de la qualité des services publics est une question de justice sociale. Les défaillances du service public pointées par AOC existent mais sont de l'unique responsabilité des gouvernements qui se sont suc-

cédé, avec une reprise importante des suppressions de postes depuis 2017. En EPS ce sont plus de 1 000 postes supprimés, les JOP dont l'héritage nous a tant été vanté, n'aura pas donné lieu à la construction de nombreuses installations sportives permettant plus et mieux d'EPS, pourtant premier lieu de démocratisation du sport. Pire, le ministère s'obstine dans des dispositifs qui ne fonctionnent pas et se font au détriment de l'EPS comme l'APQ et le 2 heures de sport en plus au collège (cf étude INJEP). Toutes les mesures liées au choc des savoirs, qui engendrent la suppression à de nombreux endroits du soutien natation, ou encore à la réforme de l'année de terminale voie pro vont venir renforcer les inégalités d'accès à la culture sportive. Il est encore temps pour le ministère de revenir sur ces mesures et de mettre en place un véritable héritage des JOP grâce à plus d'EPS. C'est en ce sens que le SNEP-FSU appelle les collèges à se mobiliser massivement par la grève le 15 mars et à participer à l'action nationale à Paris !

LA GUERRE SCOLAIRE EST VIVE !

Après le passage d'AOC à la tête du MEN, la question du dualisme scolaire a fait un retour en force dans le débat public. Alors que l'école publique fait face à une crise sans précédent et qu'elle accueille sans distinction l'ensemble des élèves qui lui sont confiés, l'école privée sous contrat poursuit son œuvre séparatiste. Les Indices de Position Sociale (IPS) relevés dans le privé s'éloignent

de plus en plus de ceux de l'école publique. La mixité sociale dans le privé est de moins en moins présente du fait du contournement de la sectorisation pour les familles qui souhaitent échapper aux difficultés grandissantes de l'école publique, quand l'école privée a la possibilité de s'extraire des choix et décisions ministérielles quant à l'organisation de la scolarité, des options, filières... Le financement du privé qui est perfusé par l'État et les collectivités à hauteur de 12 milliards par an (soit plus de 75 % de son budget) mérite d'être questionné. Ceci d'autant plus que certaines collectivités locales vont bien au-delà de ce qui leur est imposé par la loi, comme c'est le cas par exemple dans la Région Ile de France (IDF), dirigée par V. Péresse, elle-même issue de ce modèle scolaire, qui aura accordé 12 millions d'euros « accessoires » à des établissements déjà bien lotis. Ainsi, les élèves internes du privé en IDF ont une dotation supérieure à celles et ceux du public...

L'enseignement privé gagne du terrain et représente dans certains secteurs la seule offre scolaire. Clairement, le privé ne fonctionne pas avec les mêmes règles que le public.

Le maintien de l'existence de l'école privée mérite d'être posé pour laisser place à un grand service public et laïque d'éducation, creuset scolaire de toute la nation. En attendant, il est grand temps de réinterroger la question du financement de l'école privée par l'État. Si c'est privé, le financement doit incomber à celles et ceux qui l'utilisent et ne doivent plus peser sur les finances publiques. La FSU porte la revendication « argent public, école publique », son effectivité est plus que jamais d'actualité pour satisfaire les besoins du SPE ; les revendications que nous portons pour l'EPS, le sport scolaire.

@ polo.lemonnier@snepfusu.net



L'ÉDUCATION, UNE MARCHANDISE COMME UNE AUTRE ?

Pour l'éducation, comme pour la santé ou l'énergie, l'équation est simple : moins de services publics = plus de marché

Aujourd'hui, l'État est utilisé pour renforcer les logiques de marchandisation en affaiblissant le service public et en favorisant le développement du privé.

Quelques indicateurs :

- Le nombre d'écoles privées hors contrat est en constante augmentation, notamment en primaire. Entre 2015 et 2021, le nombre d'écoles est passé de 0,4 % à 0,9 % et le nombre d'élèves a doublé.
- Dans le supérieur, plus d'un quart des élèves sont dans le privé hors contrat. La part de cet enseignement était de 19,7 % en 2016 et de 24,8 % en 2021⁽¹⁾. Quand la dépense par étudiant-e à l'université publique depuis 2010 a baissé de plus de 10 % !

- De plus, la loi Blanquer (2019), avec la scolarisation à 3 ans, contraint les communes à financer les écoles primaires privées sous contrat. Par ailleurs, dans le PLF 2024, l'augmentation des budgets de la mission enseignement scolaire est de + 7,9 % pour l'enseignement privé et + 6,2 % pour le public...

“Tu casses, tu ré pares”

OU

“tu casses, tu privatises ?”

L'affaiblissement de l'école publique n'est peut-être pas un problème pour tous-tes :

- **F. Nyssen** (ministre de la culture 2017-2018) ouvre une école « hors contrat » à Arles (2015).

- **X. Darcos**, ministre de l'Éducation Nationale sous N. Sarkozy prend la présidence de l'institut Kairos « visant à soutenir les établissements scolaires libres » (hors contrat) (2017).
- **M. Pénicaud** (ministre du travail 2017-2020) rejoint le groupe Galileo Global Education, leader mondial de l'enseignement supérieur privé (2022).
- **C. Avenel**, (rectrice de l'académie de Versailles 2018-2023) rejoint le groupe d'enseignement supérieur privé Ionis (2023).
- **J.M. Blanquer** monte un réseau d'établissements supérieurs privés pour le compte de Véolia...

Face à celles et ceux qui veulent le transformer en marché, il faut agir pour l'avenir du service public d'éducation.

@ alain.decarlo@snepfusu.net

(1) Note d'information 21.14 du SIES décembre 2021



DOSSIER

LES PROGRAMMES ET CERTIFICATIONS, DES ENJEUX D'AVENIR

Tous les sondages effectués montrent qu'une perte de sens du métier d'enseignant-e d'EPS est de plus en plus ressentie. Cette perte de sens dont les causes sont multifactorielles repose toutefois en partie sur la place et le rôle qui sont dévolus à la discipline. Son rôle, défini par des programmes qui mettent une focale forte sur des compétences sociales et méthodologiques au détriment des savoirs moteurs interroge fortement notre action ; sa place, que l'on peut mesurer par l'importance qui lui est accordée dans les certifications montre un important décalage entre les discours gouvernementaux et la réalité. Une discipline pas ou mal évaluée dans le système éducatif français est une discipline dont l'importance est toute relative. Cette minoration laisse la place à des interprétations de son utilité générant des tensions entre discipline d'enseignement / discipline de bien-être / discipline de santé... Pour le SNEP-FSU, seuls des savoirs exigeants fondés sur l'apprentissage de techniques corporelles issus des domaines riches et vivants des sports et des arts sont de nature à transformer les élèves... C'est dans le cadre de cette appropriation que, par inférence, sont mobilisées des compétences méthodologiques et sociales.

À l'heure de la nomination d'une nouvelle ministre de l'Éducation nationale, 4^{ème} ministre en deux ans, qui a indiqué en continuant de générer de la confusion que « pour faire une nation sportive, le sport à l'école est la mère des batailles », il nous faut mener une bataille sans concession sur les programmes EPS et les certifications DNB/Bac. Loin d'un combat de terme à terme, ou de simples jeux d'écriture, il s'agit de mener une lutte idéologique visant à remettre au cœur des savoirs moteurs et technologiques qui soient à même de redonner du sens à nos métiers.

C'est un combat à mener tous et toutes pour l'avenir de notre discipline et pour la formation des jeunes.

@ benoit.hubert@snepfusu.net

ENSEIGNANT·ES D'EPS, LA RÉSISTANCE PÉDAGOGIQUE EST NÉCESSAIRE !

Notre discipline subit des attaques depuis plusieurs années qui à terme risquent de la transformer en simple activité scolaire. C'est le processus de « dédisciplinarisation » de l'EPS qui est à l'œuvre encore et toujours. Les pouvoirs et autres décideurs cherchent en permanence à réduire sa part constitutive, essentielle (étude des APSA, enseignement/apprentissage des techniques sportives et artistiques) au profit de sa part contributive sous forme « d'éducation à » (éducation à la santé, la citoyenneté, survalorisation des compétences méthodologiques et psychosociales).

Le SNEP-FSU s'est toujours insurgé contre cette évolution des contenus de l'EPS, de son rôle et de sa place dans le système éducatif. Il a appelé, sur le temps court, à refuser les injonctions

qui remettent en cause la liberté pédagogique des enseignant·es et à s'opposer aux diverses réformes. Mais il a surtout appelé à agir, sur le temps long, pour mettre en œuvre dans les établissements des propositions alternatives, fruit d'un travail collectif, contenues dans le bulletin hors-série n°32 d'avril 2023 « Programmes et certifications en EPS : construire ensemble des alternatives ! ». Il a, dans la même veine, fait des propositions à la FSU d'un projet éducatif alternatif renouvelé lors de son congrès de Porticcio en décembre 2021.

Le SNEP-FSU a toujours été à la fois opposant en appelant aux mobilisations syndicales et proposant en créant des alternatives. Il a fait sienne la stratégie des Résistant·es de la seconde guerre mondiale : « *Créer, c'est résister. Résister, c'est créer* ».

Nous appelons donc les enseignant·es d'EPS à se mobiliser le 15 mars sur les questions spécifiques à la discipline en revendiquant « plus et mieux d'EPS ». Nous les invitons également à expérimenter les programmes et les fiches certificatives du SNEP-FSU en créant et en faisant vivre d'authentiques épreuves d'EPS au Bac et au DNB. Nous les encourageons enfin à participer aux journées de l'EPS organisées dans les départements et les académies et à visionner les soirées de l'EPS.

Créons et résistons pour transformer notre discipline. Faisons advenir une EPS de la réussite de tous et toutes et émancipatrice !

@ alexandre.majewski@snepfusu.net

QUELLES ÉPREUVES POUR LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET EN EPS ?

L'ancien ministre de l'Éducation nationale G. Attal et le président de la République E. Macron, lors de sa conférence de presse du 16 Janvier 2024, ont annoncé des mesures visant à transformer en profondeur le collège avec 3 maîtres mots : fondamentaux, ordre et autorité. La nouvelle ministre N. Belloubet assurera la mise en œuvre de cette feuille de route inscrite dans le fameux « choc des savoirs ». Deux éléments attirent particulièrement notre attention : la refonte des programmes et du DNB.

Sur notre secteur spécifique, la seule annonce de l'exécutif qui souhaite « *faire de la France une nation sportive* » concerne la généralisation du dispositif « 2h de sport ». Ce dernier génère déjà craintes et inquiétudes d'externalisation, de concurrence avec le mouvement sportif et de remise en cause du sport scolaire. Rien n'est envisagé pour le moment sur nos programmes, si ce n'est l'annonce présidentielle d'y inclure du « parasport » et la certification. Pourtant, le SNEP-FSU

et une grande partie de la profession s'insurgent depuis la réforme du collège de 2016 contre la vacuité des programmes EPS en termes de savoirs et savoir-faire à enseigner et l'absence d'épreuves physiques d'EPS au DNB. Notre discipline apparaît toujours fragilisée et pourrait à terme être fragmentée, diluée et marginalisée.

Le SNEP-FSU, soucieux de réduire les inégalités sociales, de développer les capacités physiques de tous·tes les jeunes et de former des citoyen·nes « sportifs·ves » critiques, plaide pour la reconnaissance de l'EPS à l'école. Répondre à cette nécessaire reconnaissance passe notamment et conjointement par l'identification de savoirs exigeants à acquérir et transmettre sur tout le territoire et par la création d'une épreuve physique d'EPS au DNB issue de référentiels nationaux.

Le SNEP-FSU appelle, sans plus attendre, à populariser et expérimenter à grande échelle ses propositions de programme et de certification alterna-

tives. Dès aujourd'hui, nous invitons les équipes d'établissement à concevoir les cycles d'apprentissage en s'appuyant sur les fiches APSA existantes ou à venir du programme alternatif. Nous les appelons également à évaluer en CCF les savoirs acquis et définis localement dans 5 APSA ayant fait l'objet de séquences d'apprentissage comprises entre 40h et 60 h. Chaque élève bénéficiera en effet d'une évaluation sous la forme de CCF dans cinq APSA différentes. Trois d'entre elles seront évaluées, selon les choix de l'équipe pédagogique de l'EPS contenus dans le projet d'EPS, pendant les années de classe de 4^{ème} et de 3^{ème}. Pour chaque APSA évaluée, les élèves doivent bénéficier d'au moins 40h de pratique effective. Une des cinq sera une APA. Une des cinq correspondra à une APSA dite d'approfondissement. Cette dernière aura bénéficié d'au moins 60h d'enseignement.

@ alexandre.majewski@snepfusu.net

15 MARS 2024 : UN JOUR DE GRÈVE POUR L'EPS

Nous sommes debout devant nos classes à essayer chaque heure de faire en sorte que nos élèves se bougent. Non pas en faisant des mouvements sans aucun sens mais pour qu'ils/elles entrent dans la culture sportive et artistique de l'activité qu'ils/elles étudient. L'ambition des profs d'EPS est bien de permettre à tous-tes les jeunes de progresser et d'apprendre à leur plus haut niveau. Qui peut penser sérieusement que nous serions motivés pour faire de nos élèves des champion-nes ?

Nos textes officiels, pour essayer de ne pas être aspirés par le monde du sport, ont jeté les techniques sportives avec toutes leurs dérives et nous contraignent à créer des formes de pratique scolaire.

Nous restons « le-la prof de sport » des élèves et à trop vouloir leur démontrer que notre discipline ne peut se réduire à son objet d'étude, nous en avons oublié le cap et le sens. Notre place au sein de l'école doit remettre au cœur notre rôle déterminant dans la démocratisation de la culture sportive et artistique. Comment penser réduire la sédentarité des jeunes sans qu'ils/elles puissent éprouver du plaisir et de la joie pendant les heures d'EPS ?

Cette grève est une journée d'appel à la résistance culturelle pour ne pas laisser la culture sportive et artistique qu'aux plus riches de notre société. Cette grève est un appel pour que l'ensemble des enfants fassent 4h d'EPS et non pas « 30 min d'activité physique quotidienne » ou même « 2h de sport »

en plus pour une vingtaine d'élèves par collège.

Nous resterons debout demain et après-demain, en mettant au cœur de notre travail le savoir-nager, l'équilibre sur les mains, 1min de danse devant les autres, marquer un but avec la main ou le pied. La joie d'apprendre,

la réussite d'une voie d'escalade, le savoir faire du vélo. Redonner de la saveur à notre métier et à l'EPS de 2024.

Il y a des GRêves qu'il faut continuer à avoir pour que demain change

@ bruno.cremonesi@snefpsu.net



FOCUS SUR LES PRINCIPAUX SAVOIRS EN BADMINTON⁽¹⁾ : LES SAVOIRS MOTEURS !

La proposition de programmes alternatifs du SNEP-FSU offre une vision holistique de l'APSA, alliant habileté technique, stratégie tactique, gestion émotionnelle et physique.

Elle rejoint les différents items de la modélisation de Daniel Bouthier⁽²⁾ : le potentiel athlétique, l'exécution motrice, la focalisation de la vigilance (prise d'information), la maîtrise de soi, la prise de décision, les valeurs et motifs.

Les techniques propres au but sont le cœur de notre formation, comme une base solide permettant au/à la joueur-euse, quel que soit son niveau de jeu, d'être maître de ses choix et in fine de gagner l'échange ou le match.

Quels sont les choix à prioriser en Badminton ?

La culture commune sous-jacente que nous visons met l'accent sur une progressivité dans les apprentissages, sous forme **d'étapes clés** correspondant au niveau des élèves et non sur le découpage des cycles. Ainsi, les élèves sont guidés pour prendre les informations de plus en plus tôt, maîtriser des déplacements efficaces, acquérir un répertoire de frappes et des principes de jeu.

Pour cela, 4 grandes catégories de variables didactiques permettent de passer d'une étape à l'autre tout en préservant la liberté pédagogique de l'enseignant-e. On peut ainsi réduire la surface de jeu, ajuster les contraintes réglementaires et revisiter le système de marque, tout en gardant la signification culturelle du badminton.

Comment aiguïser son œil d'expert dans l'APSA ?

Grâce à des **observables concrets** pour l'enseignant-e : les différents types de trajectoires, de la simple continuité de l'échange à la combinaison complexe de modes de rupture intégrant les trois dimensions de l'espace.

Et si on appliquait tout ça lors d'une Journée de l'EPS dans son académie ?

Prenez contact avec nous !

@ claire.sackepey@snefpsu.net

(1) APSA choisie à titre d'exemple

(2) Centre EPS et Société ; D. Bouthier : <https://epsetsociete.fr/une-science-humaine-des-techniques/>

DES PREMIERS COLLOQUES AUX JOURNÉES DE L'EPS...

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ « PÉDAGOGIQUE » DU SNEP

Bien qu'il ne soit pas véritablement adapté (car restrictif), le terme « pédagogique » fait partie de l'ADN du SNEP-FSU. Il reste aujourd'hui un élément fort de son activité. S'occuper des questions pédagogiques, c'est s'occuper du métier et de son devenir.

Si les premiers rassemblements nationaux sur les contenus de l'EPS apparaissent dans la fin des années 70, c'est véritablement des années 80 à 2020 que l'histoire professionnelle sera marquée, avec une périodicité d'environ 4 ans (comme les olympiades !), par les colloques du SNEP-FSU. Chacun a donné lieu à des productions écrites et des intervenant-es qui feront date.

En 1988, Jaques Rouyer alors secrétaire général, préfaçait l'ouvrage faisant suite au colloque « Aujourd'hui, ce qui s'enseigne » par ces mots qui sont toujours d'actualité :

« Ce livre doit être considéré comme une arme - fruit d'un colloque ayant rassemblé 600 participants - il sera d'abord une aide précieuse pour tous ceux qui ont pour mission d'assurer la formation physique et sportive de la jeunesse de notre pays. Aide directe, concrète, pratique sur le terrain pédagogique, mais aussi aide pour se retrouver dans les débats qui agitent notre profession, sur le contenu de notre discipline comme sur le sens même de notre métier. » Notre souci principal a été et sera toujours, peut-être pas d'armer (terme galvaudé aujourd'hui par le président Macron) mais « d'outiller » la profession pour faire face aux enjeux du moment.

Le dernier colloque en date, quelques jours avant le confinement lié à la pandémie de Covid, s'intitulait « Osons les arts ». Il marquera l'histoire, non par sa concomitance avec le Covid 19, nous avons failli l'annuler au dernier moment, mais sur le fait qu'il reste à ce jour le seul colloque spécifique et professionnel sur les arts corporels en EPS. Les thèmes de ces rassemblements parlent d'eux-mêmes quant aux préoccupations du SNEP-FSU :

Contenus et didactique (85), Ce qui s'enseigne (88), EPS en Europe (92), ce qui s'apprend (96), etc. Avec un point culminant du point de vue de la participation des enseignant-es, aux EPSiliades, avec un rassemblement national de près de 2 000 personnes.

Mais face à de multiples dégradations de la construction disciplinaire, citons principalement le siphonage des programmes scolaires de tout contenu concret, l'évaporation progressive du rapport aux APSA dans la formation initiale (pour des raisons d'étranglement budgétaire des universités mais pas que...) et la quasi-disparition de la formation continue disciplinaire, il nous a paru nécessaire, voire urgent, de changer d'orientation. Il devenait déterminant de concentrer nos forces au plus près des besoins de la profession, pour garder ce qui a mis du temps à se construire à la fois dans les luttes et la réflexion : une culture professionnelle commune, partagée qui a permis de garder une identité reconnue largement dans la communauté éducative.

Nous avons donc déporté une partie de notre activité « pédagogique » vers le local, académies et départements en proposant partout des rassemblements, sous forme de stage syndical, centrés soit sur des thématiques particulières (programmes, certification par exemple), soit des APSA, avec une combinaison parfois des deux. Ces rassemblements ont déjà trouvé leur rythme de croisière, à Nantes, à Dijon, à Marseille, pour ne prendre que ces exemples, qui réunissent régulièrement maintenant de 100 à 150 collègues. Et au cours de ces 3 dernières années, toutes les académies ont proposé des « Journées de l'EPS » ou des stages centrés à la fois sur le contexte éducatif du moment et sur la didactique et



pédagogie d'une APSA. Ainsi, chaque année, nous rencontrons entre 1 000 et 3 000 collègues pour parler EPS et métier, dans un cadre non contraint et non hiérarchique. Un espace de liberté de parole qui fait du bien face au discours officiel imposé et, malheureusement, déconnecté des réalités du terrain.

Nous avons malgré tout conservé une activité nationale avec la mise en place, à cause ou finalement grâce au Covid, de « Soirées de l'EPS » qui sont désormais presque de véritables émissions de Web TV, elles aussi, soit sur des thématiques professionnelles générales, soit sur des APSA, en lien souvent avec la sortie de numéros de la revue Contrepied. Un succès qui peut avoisiner les 10 000 connexions ou écoutes en replay.

Mais nous n'avons pas abandonné l'idée d'un colloque national, à terme, ne serait-ce que pour secouer les notions à la mode, ouvrir des perspectives nouvelles et partager un moment de fraternité... À bientôt, quel que soit le lieu que vous investirez !

LES FLAMMES DE L'EPS TOUS ET TOUTES À PARIS LE 15 MARS

Les flammes de l'EPS continuent de converger vers Paris tout en révélant sur leur passage les besoins de l'EPS et du métier. L'héritage scolaire des JOP 2024 doit bénéficier à toute la jeunesse. Cela passe par des choix politiques forts, et prioritairement l'augmentation des horaires de la discipline.

Depuis 6 semaines et sur tous les territoires, les flammes de l'EPS ont mis en avant nombre de situations qui méritent une attention particulière :

■ **Dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin,** la centaine de militant·es du SNEP-FSU réuni·es en congrès à Strasbourg a ravivé la flamme de l'EPS, en rappelant que seule l'EPS à l'école touche toute la jeunesse. Par conséquent, l'augmentation des horaires et l'enseignement de contenus culturels ambitieux sont à renforcer pour assurer une éducation physique, sportive et artistique de qualité.

■ **Dans le Lot,** l'augmentation du recours à la contractualisation percuté le travail de long terme des équipes d'établissement.

■ **Dans le Cantal ou encore dans les Vosges,** l'accent est mis sur la nécessité d'augmenter les moyens permettant une inclusion digne et efficace des élèves en situation de handicap. Cela concerne les effectifs par classe donc les recrutements d'enseignant·es titulaires formé·es mais également l'aménagement des équipements sportifs.

■ **En Gironde,** les militant·es du SNEP-FSU ont dénoncé le déficit abyssal de l'UNSS (12,3 millions d'euros) dû à une gestion hasardeuse et des choix éloignés des intérêts des élèves.

Les flammes de l'EPS visent donc à mettre en lumière les besoins de la discipline et du métier pour que des décisions soient rapidement prises et que cette année de JOP en France

soit synonyme d'avancée et de progrès pour toute la jeunesse. Le SNEP-FSU continue sa campagne pour donner du sens au métier et donne rendez-vous à l'ensemble des professeur·es d'EPS le 15 mars à Paris pour une journée EPSectionnelle ! Dès maintenant, réserve ta montée à Paris et prends contact avec le SNEP-FSU de ton département (s2-[n° de ton département]@snepfusu.net).

@ fabrice.allain@snepfusu.net



ÉDUCATION : LE « CHOC DES ACTIONS » !

Depuis le 1^{er} février, sur tous les territoires les actions se multiplient. Elles visent à empêcher des réformes régressives (voie professionnelle, choc des savoirs dont les groupes de niveaux) et à exiger des moyens pour une école de la réussite de tous·tes.

Dans un contexte où les réformes sont massivement rejetées⁽¹⁾, l'intersyndicale de l'éducation appelle à inscrire la lutte dans la durée. Au niveau national, le collectif « École : la riposte » regroupe associations, syndicats, chercheurs·euses... pour construire des alternatives à l'école ségrégative qui avance⁽²⁾.

Les alliances avec les parents d'élèves (et avec les élu·es) se renforcent. C'est une des conditions pour

amplifier les luttes. Partout, des tracts sont mis en place et plusieurs réunions publiques sont en construction. L'éducation est en effet une affaire trop sérieuse pour la laisser entre les mains d'idéologues qui souhaitent détruire le service public d'éducation !

Continuons à renforcer le rapport de force en informant la presse et le SNEP-FSU, afin d'obtenir le retrait des réformes et un collectif budgétaire pour l'éducation :

- Refus massif des DHG, vœux en CA et vote contre.
- Banderoles sur les établissements.
- Rassemblements, opération « établissement mort » en lien avec les parents.
- Opérations tractages avec parents et enseignant·es.
- Etc.

Le SNEP-FSU exige un réel changement des politiques éducatives. La force des mobilisations a contraint le gouvernement à reculer et la nomination d'une ministre (N. Belloubet) de plein exercice pour l'Éducation Nationale et le départ d'AOC en sont les preuves. Le pouvoir n'est plus si sûr de lui et « droit dans ses bottes » ; une opportunité à saisir pour renforcer l'action et gagner.

@ lise.chopinnet@snepfusu.net

(1) Au Conseil Supérieur de l'Éducation, le 08/01/2024, la réforme de la voie professionnelle n'a reçu aucune voix POUR (58 Contre et 18 Absentions). Le 08/02/2024, le texte organisant les groupes de niveaux n'a reçu aucune voix POUR (67 Contre et 1 Abstention).

(2) Dont la FSU et le SNEP FSU, mais aussi la FCPE, sont partie prenante. <http://www.afef.org/halte-la-casse-de-lecole-une-riposte-collective-simpose-0>

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES (SSS) : NOUVELLE CIRCULAIRE

La circulaire du 15.12.2023 vient d'abroger la précédente organisant les SSS dans les établissements de second degré. Il y a des nouveautés dans lesquelles il nous faut voir le poids de l'activité du SNEP-FSU pour une idée du « sport à l'école », dont les SSS sont une des traductions. Cependant, le nouveau texte appelle à la vigilance des équipes pédagogiques sur certains points, afin de préserver notre professionnalité.

Sections Sportives Scolaires et la Dotation Horaire Globalisée (DHG)

La circulaire précise, contrairement à la précédente, que « trois heures sont dévolues à la SSS en tant que partie intégrante de la DHG ». Les élu-es au CA doivent exiger, dans cette période de préparation de rentrée prochaine, que les heures soient indiquées dans le tableau récapitulatif des moyens par discipline (TRMD). Si les chef-fes d'établissement ne le prévoient pas, alors il conviendra de porter des contre-propositions de ventilation des DHG. En aucun cas il ne faut accepter autre chose, notamment les pressions pour accepter les mesures du Pacte enseignant. Les SSS relèvent de l'enseignement et sont « financées » par les heures dans la DHG. De plus, il n'y a aucune raison qu'elles le soient sous forme d'heures supplémentaires en lieu et place d'heures poste. Si l'organisation concrète des enseignements en section sportive exige un temps de travail supplémentaire, il y a lieu d'ouvrir des espaces de négociations avec les chef-fes pour des heures allant au-delà des trois heures précisées dans la circulaire. Cela est d'autant plus vrai que la circulaire précise que le temps de pratique effec-

tif ne peut être inférieur à 3 heures hebdomadaires. Il va de soi que beaucoup de collègues se déplacent vers les installations et perdent ainsi un certain temps de pratique.

SSS, quels contenus ?

Le SNEP-FSU porte un mandat pour au moins une SSS dans chaque établissement scolaire. Il s'agit de développer plusieurs aspects professionnels et répondre à des demandes et besoins sociaux. D'abord, une SSS organisée sur quatre ans en collège permet des apprentissages importants dans l'APSA concernée. S'agissant quasi régulièrement d'une APSA également proposée à l'AS, c'est aussi un moyen de développement du sport scolaire. Si le ministère ne peut obliger les élèves d'adhérer aux AS, ces dernier-es sont « vivement encouragé-es » à le faire.

Il s'agit là des marques imprimées par le SNEP-FSU aux orientations données aux SSS.

Cependant, il y a des points de vigilance à avoir. Il est précisé que « la recherche de la performance sportive n'est pas l'objet de la SSS ». Le SNEP-FSU n'était pas d'accord avec cette formulation. Nous ne rédui-



sons pas la performance sportive au seul HN.

Les « éducations à » sont particulièrement mises en avant. Il nous reviendra de veiller à ce que la formation sportive complète des élèves ne soit pas affaiblie, sous prétexte que les SSS n'ont pas pour finalité la formation des sportifs-ves de haut niveau (HN). Nous l'avons déjà écrit, il ne s'agit pas de nier les dimensions éducatives de la pratique sportive mais bel et bien de la considérer comme découlant d'une formation sportive citoyenne complète.

SSS, qui est le/la responsable ?

La circulaire stipule que l'équipe d'EPS est impliquée, aux côtés du/de la

chef-fe d'établissement, à la conception du projet de la SSS. C'est une nouveauté dans l'écriture du texte qui permet de peser face aux dérives possibles par lesquelles les enseignant-es d'EPS seraient écarté-es du processus, voire occuperaient une place secondaire. Il en est de même concernant l'intervention directe. L'enjeu est de tenir face aux volontés de substituer les entraîneur-es des clubs aux enseignant-es d'EPS. Il nous semble important de raccrocher fortement les SSS à l'enseignement de l'EPS et à l'AS. C'est par cette assise que les relations positives avec le tissu sportif extrascolaire peuvent se faire sereinement et avec efficacité.

@ andjelko.svrclin@snepfusu.net

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC) : SIGNATURE DE L'ACCORD MINISTÉRIEL

Le 26 janvier dernier était signé par la FSU et la majorité des organisations syndicales l'accord Protection Sociale Complémentaire déclinant pour notre ministère les accords interministériels sur la santé et la prévoyance. La signature par la FSU de ces accords, qui comportent des avancées pour les agent-es à mettre au crédit de la FSU au côté des autres organisations syndicales, ne valide cependant en rien la réforme de la PSC dans le contexte de la loi de transformation de la fonction publique et de l'ordonnance du 17 février 2021 à laquelle s'oppose la FSU.

Pour rappel, le nouveau cadre engage l'employeur à prendre en charge à hauteur de 50 % (15 euros actuellement) du coût de l'adhésion par l'agent-e pour le contrat collectif de santé qui sera obligatoire et 7 euros mensuels pour la souscription de la complémentaire prévoyance à adhé-

sion facultative. Des dérogations au contrat collectif de santé obligatoire sont envisagées pour les ayants droit d'une personne bénéficiant d'une complémentaire santé obligatoire. Il sera possible d'améliorer la couverture santé de base obligatoire par une option facultative, financée à hauteur de 5 euros par l'employeur.

Concernant le volant santé, le nouvel accord limite à deux le nombre d'options. Les garanties qu'elles contiennent permettent la prise en charge par l'employeur la meilleure possible pour les personnels. Le montant de cotisation pour les enfants sera de 50 % pour le premier, puis 25 % pour le deuxième.

Concernant le volant prévoyance, sera désormais inscrit dans une même option les garanties additionnelles d'amélioration des maintiens de rémunération en cas de congé de maladie ordinaire et de congé longue

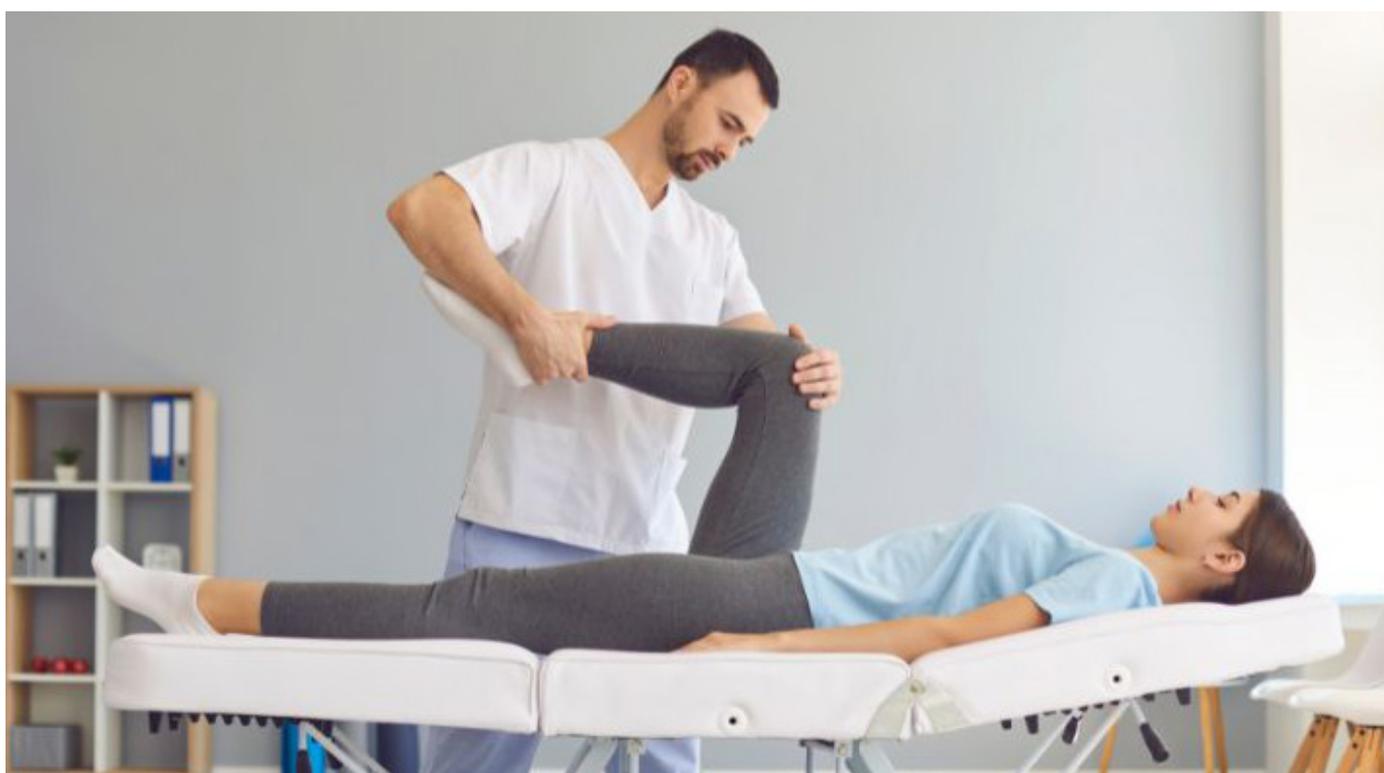
maladie. Ce qui vient compléter les avancées sur le CLM, inscrites dans l'accord interministériel.

Par ailleurs, l'accord ministériel met en perspective le re-couplage de la santé et de la prévoyance lors du premier renouvellement de l'accord.

L'ensemble de ces mesures s'appliqueront le premier juillet 2025. Le ministère opérera le choix de l'opérateur d'ici juillet 2024.

Face à la conception assurantielle et marchande de cette réforme de la PSC et des insuffisances, en particulier à l'égard des retraité-es, le SNEP et la FSU continueront de porter le 100 % sécu pour la santé fondé sur les principes de solidarité et de justice sociale.

[@sebastien.beorchia@snepfusu.net](mailto:sebastien.beorchia@snepfusu.net)



JEUNESSE ET SPORTS : RETOUR VERS LE FUTUR !

A lors que le remaniement aurait pu être l'occasion de retrouver un ministère « Jeunesse et Sports » de plein exercice, le gouvernement a fait le choix de revenir à l'ancien découpage, et avec les mêmes ministres que l'an dernier ! Amélie Oudéa-Castéra retrouve le portefeuille des Sports et des JOP, tandis que Sarah El Haïry revient à la « jeunesse » en tant que ministre déléguée (elle était secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel).

Certain-es commentateur-trices se réjouissent de ces nominations, allant jusqu'à présenter Amélie Oudéa-Castéra comme une ministre dont la légitimité serait incontestable, faisant fi des critiques de ses détracteurs-rices, dont le SNEP-FSU fait partie. Or, si on peut entendre la volonté de faire cesser les polémiques à l'approche des JOP 2024, comment ne pas s'interroger sur le projet politique qu'elle porte ?

- L'Agence Nationale du sport (ANS) reste confortée dans son rôle. L'État reste le seul financeur de ce qui devait être un « pot commun », mais la ministre n'a plus la main sur ses crédits et les collectivités sont majoritaires dans la gouvernance des conférences régionales du sport. De plus, l'ANS est devenue, dans les faits, le véritable patron de beaucoup de personnels J&S (celles et ceux qui s'occupent des campagnes de subventions ou qui travaillent pour le sport de haut niveau).
- Les fédérations sportives se voient confier toujours plus de pouvoirs et d'autonomie, malgré les « affaires » et les dysfonctionnements mis en lumière par l'enquête parlementaire (dans laquelle Amélie Oudéa-Castéra a été personnellement mise en cause et a évité de justesse le parjure).
- Les structures privées marchandes sont mises sur le même pied que le



mouvement sportif associatif (Ex : elles sont éligibles au pass'sport), et les formes de pratiques individuelles relevant du gigotage sont encouragées et valorisées dans la communication gouvernementale.

À l'inverse, le SNEP-FSU continuera à œuvrer pour une véritable politique Jeunesse & Sports ambitieuse, portée par des personnels J&S valorisés et reconnus dans leurs expertises.

[@gwenaelle.natter@snepfsu.net](mailto:gwenaelle.natter@snepfsu.net)

MUTATIONS 2024

Le résultat des mutations Inter sera connu le 7 mars et, comme chaque année, il y aura des déçus-es. Déception compréhensible quand certain-es attendent depuis des années de rejoindre un territoire où résident un-e conjoint-e, des enfants, ou tout simplement un lieu tant convoité après avoir servi l'intérêt général loin de chez soi. Comme chaque année, c'est le calibrage du nombre d'entrées dans les académies qui sera déterminant et qui est lui-même la conséquence du nombre de recrutements au CAPEPS. La bataille que mène le SNEP-FSU pour l'emploi, les créations de postes et l'augmentation des postes offerts aux concours est au cœur du droit à une mobilité choisie. C'est

par ailleurs, le système actuel de mutations à gestion déconcentrée qui pèse sur ce droit. Cette année sera l'occasion de porter à nouveau nos revendications pour qu'il soit amélioré lors des discussions qui s'ouvrent avec le ministère pour redéfinir les Lignes Directrices de Gestion Mobilités.

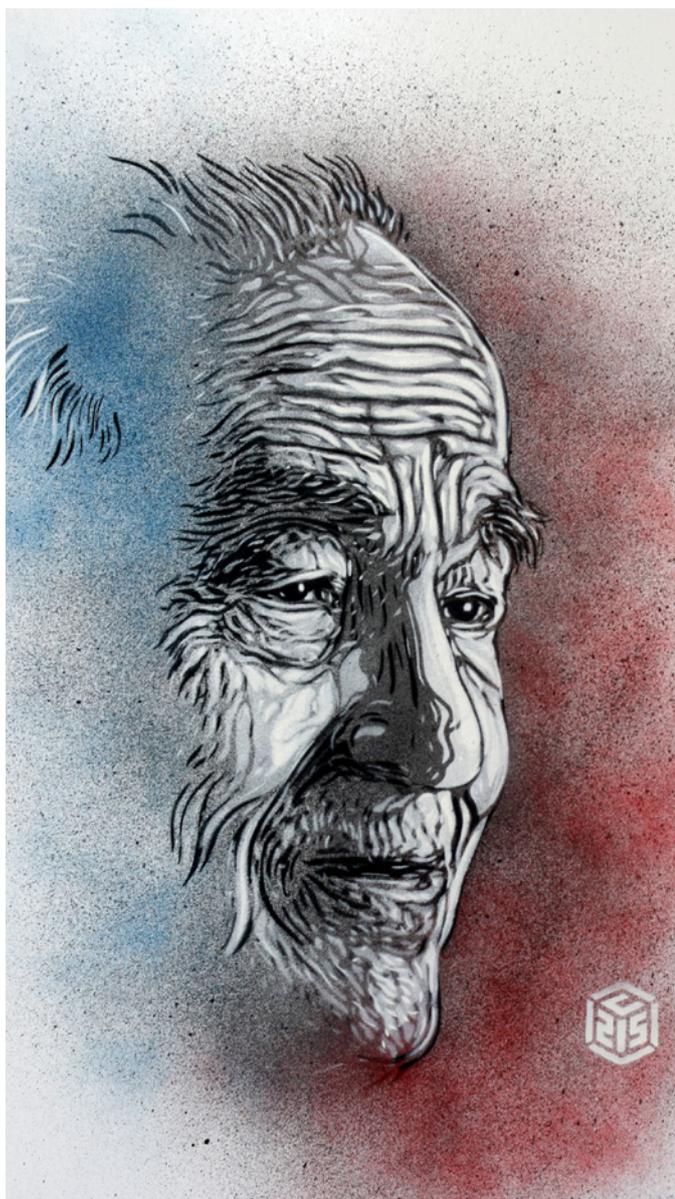
Nous y exigerons en premier lieu que le mouvement redevienne un mouvement national en un seul temps, supprimant la mutation en aveugle et qui éviterait la vacance de nombreux postes à l'issue du mouvement Intra.

Nous y porterons aussi la nécessité de revoir les barèmes pour que des collègues en souffrance puissent enfin obtenir leur mutation : déplafonnement des bonifications pour séparation, du vœu préférentiel, ré-

introduction des bonifications pour les parents Isolés, les Sportifs et Sportives de Haut Niveau, prise en compte des ascendant-es et des services de TZR, augmentation de la bonification pour ancienneté de poste...

En parallèle, le SNEP-FSU vous accompagnera dans les recours Inter, vous informera et aidera dans le cadre des mutations Intra à l'occasion des stages et réunions qui seront organisés sur tous les territoires. Les mutations nous concernent tous et toutes à un moment de notre vie professionnelle. Pour gagner sur nos revendications, nous avons besoin de votre engagement sur les initiatives que nous développerons avec la FSU.

[@polo.lemonnier@snepfsu.net](mailto:polo.lemonnier@snepfsu.net)

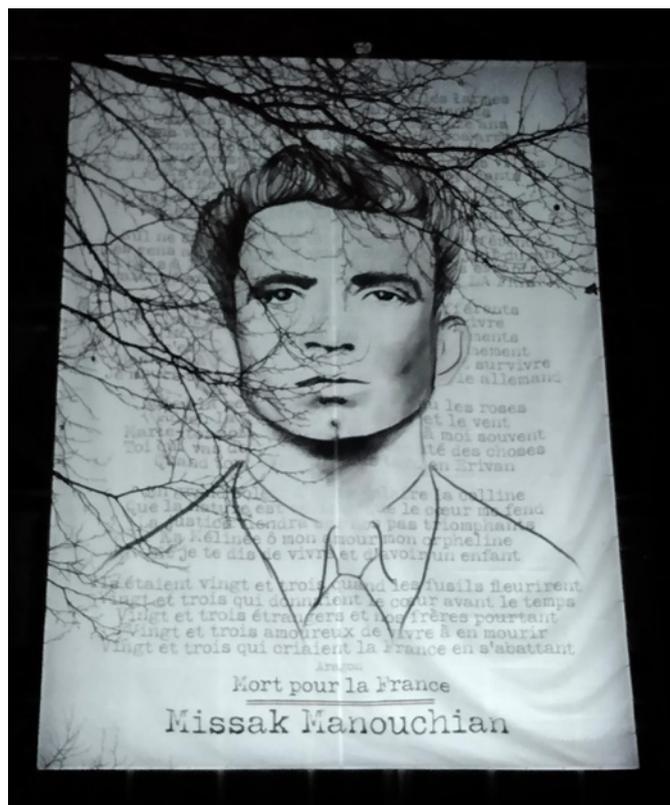


C215 © Adagp, Paris, 2024

UN GRAND HUMANISTE S'EST ÉTEINT

Dans la nuit du vendredi 9 février, Robert Badinter est décédé à l'âge de 95 ans. C'est un grand Homme qui nous quitte, laissant derrière lui un héritage incommensurable. Ministre de la Justice, père de l'abolition de la peine de mort qu'il aura obtenue le 9 octobre 1981, répondant ainsi à la promesse présidentielle de Mitterrand, sortant notre pays d'une pratique inhumaine, il aura aussi œuvré, entre-autres, pour la dépénalisation de l'homosexualité. La France lui doit beaucoup et lui aura rendu un hommage national le 14 février place Vendôme où réside le ministère de la Justice.

@ polo.lemonnier@snepfsu.net



MÉLINÉE ET MISSAK MANOUCHIAN AU PANTHÉON

Le 21 février 2024, Mélinée et Missak Manouchian ont fait leur entrée au Panthéon, reconnaissant ainsi le rôle et l'engagement des communistes immigré-es (FTP-MOI) dans la résistance face au joug nazi lors de la seconde guerre mondiale. Cette décision, qui était attendue depuis longtemps, résonne particulièrement quand dans le même temps le président Macron et son gouvernement ont fait adopter, avec l'appui du Rassemblement National, une loi contre l'immigration dont le Conseil Constitutionnel a rejeté plus d'un tiers des articles, mais qui reste malgré tout inique, injuste et qui déshonore la France, pays des lumières et de l'universalisme au travers de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du citoyen. Que dire des déclarations du ministre de l'Intérieur G. Darmanin en déplacement à Mayotte, qui entend remettre en cause le droit du sol dans ce territoire de la République ? Le SNEP et la FSU continueront de porter les valeurs d'humanité et de solidarité qui sont aux fondements de notre nation, à combattre pied à pied tout ce qui nous en éloigne et ainsi porter l'héritage de Manouchian et celles et ceux qui ont été fusillé-es par les nazis au Mont Valérien et ailleurs.

@ polo.lemonnier@snepfsu.net

EPS ET PALESTINE

Le SNEP-FSU est depuis plus de 10 ans partenaire avec la FSGT d'un projet sur la formation des enseignant-es d'EPS en Palestine. Ce projet, construit avec le ministère de l'éducation palestinien propose une amélioration de la qualité de l'EPS à partir d'une analyse de l'enseignement traditionnel au regard des besoins de la société et d'un projet politique qui vise l'émancipation de tous et toutes.

Elle comprend 3 axes :

- Une éducation physique et sportive qui vise la progression de tous-tes dans le sport en construisant des citoyen-nés critiques dans leur rapport au monde. L'entrée et la progression de tous les enfants par le jeu y sont cruciales.
- L'éducation physique est l'étude concrète des pratiques sportives et artistiques, éléments essentiels de la culture de notre temps. L'éducation physique développe des compétences sportives et sociales (ici dans des conditions d'enseignement difficiles).
- Une éducation physique mise en œuvre par des enseignant-es capables de concevoir leur enseignement et de réfléchir de manière critique et rationnelle à ce que leurs élèves apprennent.

Le ministère de l'éducation palestinien vient de réaliser la 2^{ème} édition de la journée nationale du sport scolaire avec une mobilisation très importante des enseignant-es et des écoles (plus de 3 000 enfants ont participé). Cette journée s'est inscrite dans le cadre de la journée Européenne du sport scolaire (SSD : voir le site ci-dessous) dont le SNEP-FSU est partenaire. Une belle réussite qui a donné de l'élan au projet pour mettre en place les stages de formation continue encadrés par des palestiniens formés les 3 dernières années par des français.

Las... Depuis plusieurs mois, il ne passe pas une journée sans entendre les chiffres effroyables de victimes, enfants et femmes, augmenter à Gaza et en Cisjordanie. Celles-ci prennent parfois un nom, un visage, le neveu d'une formatrice, le cousin d'un enseignant... que nous connaissons.



FIN JANVIER À GAZA :

231

professeur-es tué-es

756

blessé-es.

4 510

élèves tué-es

7 911

blessé-es

133

écoles transformées
en centres de déplacé-es

Les enseignant-es d'EPS français-es engagé-es dans ce projet vivent l'altérité, perçoivent la chance d'être nés au bon endroit. Ils et elles ont rencontré des militant-es de l'éducation physique et sportive de l'autre côté de la mer qui partagent pourtant le même espoir d'humanité, de développement du sport, du sport scolaire, de l'EPS, aimant se disputer sur la meilleure équipe de football, gagner une partie de tennis de table, courir, nager, faire du vélo...

L'écoute des médias et de trop nombreux dirigeants politiques génère une impression de coupure fraternelle avec les gens d'à côté alors que nous ne ressentons que des ressemblances.

L'état d'Israël occupe la Palestine depuis de nombreuses années. Ce gouvernement se retrouve en situation dominante et commet des exactions en dépit des lois internationales. Quelques citoyen-es Israélien-nés résistent pour essayer de sortir de cette spirale, ils et elles ne sont pas entendu-es et sont même parfois jeté-es en prison. Le gouvernement Israélien, sourd à la mobilisation mondiale pour un cessez-le-feu, continue son occupation meurtrière et laisse libre cours aux attaques des colons en Cisjordanie.

Aujourd'hui, les militant-es enseignant-es d'EPS engagé-es dans ce projet pensent l'avenir et la reprise de la vie. Le temps va être long pour panser les blessures et pouvoir à nouveau relancer une dynamique pour construire demain. La solidarité en acte passe par cette force de permettre à l'autre de ressentir qu'il fait partie de la même humanité.

En ce moment, en Cisjordanie, malgré les incursions de l'armée et les attaques des colons, malgré la peur permanente, des cours d'EPS se poursuivent. Nous continuerons avec nos partenaires palestiniens à inventer le sport et l'EPS de demain. Une EPS de la réussite de tous et toutes, où la créativité sera le moteur de la continuité du jeu. Là-bas aussi des militant-es de l'EPS œuvrent pour faire vivre aux enfants une EPS émancipatrice pour construire un autre demain.

@bruno.cremonesi@snepfusu.net

POUR EN SAVOIR PLUS :
C'EST ICI



essd.nowwemove.com

www.fsgt-palestine.org